

Soirée publique d'information  
Vendredi 23 juin 2006

# Influenza aviaire : de quoi a-t-on peur ?

*Quel danger l'Influenza aviaire représente-t-elle pour l'homme ? Y-a-t-il à craindre des chats ? L'élevage plein air comporte-t-il plus de risques que l'élevage industriel confiné ? Faut-il éviter les étangs ? Reviendra-t-elle l'automne prochain ?*

La Confédération paysanne vous invite à venir faire un état des lieux des connaissances scientifiques sur l'Influenza aviaire en présence de l'immunopathologiste J-L Thillier, expert européen en investigations scientifiques, analyses et évaluations des risques en sécurité sanitaire et de René Louail, membre de la commission avicole de la Confédération paysanne nationale :

**Vendredi 23 juin**  
**à 20 h**

**salle des fêtes de Bourg en Bresse (voir au dos)**



*Confédération Paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne et  
la défense de ses travailleurs

Membre de la Coopération Paysanne Européenne et de Via Campesina

## **Influenza aviaire, autopsie d'une crise**

*Les enjeux sanitaires*

*Les enjeux agricoles, économiques et sociaux*

Huit mois après l'instauration du confinement des volailles en France, destiné selon les pouvoirs publics à prévenir l'expansion de l'épizootie de peste aviaire, les responsabilités de l'élevage hyper-intensif et du commerce international dans son apparition et son développement sont clairement démontrées.

Si par exigence de raison le doute a régné jusqu'ici, les éléments de preuve accumulés après analyses virologiques, enquêtes dans des établissements touchés, étude rigoureuse de l'évolution spatiale de l'épizootie et expérimentations sont accablants : l'élevage de plein air n'est pas le coupable et pourrait même être la solution contre les virus aviaires hautement pathogènes. Il est, en tous cas, entièrement compatible avec un dispositif de vigilance et de maîtrise sanitaire de la plus haute efficacité.

Quant aux risques pour l'homme, il est plus que temps de les envisager en des termes rationnels.

Pour recueillir tous ces éléments d'explication et d'information, nous vous donnons rendez-vous dès 20 h dans la salle des fêtes « La Grenette » de Bourg (11, place de la Grenette, entrée côté parking).

**Les deux interventions seront suivies d'un débat au cours duquel vous pourrez poser toutes les questions que vous souhaitez au Dr Thillier et à M. René Louail.**

Renseignements complémentaires auprès de la Confédération paysanne de l'Ain :  
Tél : 04 74 45 25 59 ; Courriel : ain@confederationpaysanne.fr